

**Fiche d'information destinée au propriétaire ou détenteur d'un animal
ayant subi une chimiothérapie anticancéreuse**

Votre cheval, a reçu un traitement à base du médicament anticancéreux **CISPLATINE**. L'administration de ce type de produit génère des risques pour votre animal, pour vous-même, votre entourage familial proche ainsi que pour l'environnement. En effet, pendant une période transitoire, le produit peut être éliminé dans les urines, les fèces et la salive de l'animal.

Des précautions doivent être prises pour limiter ces risques. Pour recevoir ce traitement, votre animal sera hospitalisé au sein de la Clinique Equine d'ARGONAY du au

Pendant les premières 24 heures d'hospitalisation obligatoires après un traitement, les crottins émis par votre animal seront incinérés par nos soins.

Pendant les 6 jours suivants un traitement anticancéreux et dans le cas où vous récupérez votre animal il vous sera nécessaire de respecter les prescriptions suivantes :

- Limitez au strict nécessaire les promenades de l'animal, pensez en cas de promenade nécessaire à vous munir du matériel adapté (gants alèses sacs plastiques solides.) et éviter les zones fréquentées par des personnes.

- Les fèces sont recueillies et traitées de la façon suivante :

- Utilisez des gants en latex (épaisseur minimum 0,2 mm) ou en vinyle (épaisseur minimum 0,16 mm) et deux sacs poubelles.
- Ramassez les fèces à l'aide d'alèses.
- Placez l'ensemble dans un premier sac poubelle et nouez le sac.
- Lavez à grande eau javellisée le lieu de souillure et videz l'eau usagée dans les toilettes.
- Nettoyez le matériel employé à grande eau javellisé et videz l'eau usagée dans les toilettes.
- Placez le premier sac et les gants dans un second sac poubelle et jetez l'ensemble dans une poubelle à déchets non accessible au public.

- Les urines émises sont diluées dans une grande quantité d'eau javellisée

- Dans tous les cas : informez votre vétérinaire en cas de trouble digestif.

- De plus il vous sera nécessaire de mettre en place des mesures de surveillance accrues afin d'éviter tout contact avec :

- les enfants et les mineurs
- les femmes enceintes ou allaitant
- les personnes immunodéprimées.